

Recherche les statuts de mon association

Par M.Deguerande, le 10/02/2020 à 13:59

Bonjour,

Au titre de dirigeant trésorier, j ai beaucoup de mal à accéder au statuts de l'asso, tous les pretextes sont bons pour remettre au lendemain ma demande. Existe-t'il un depot des document numerisé en ligne ?

Merci.

Par Tisuisse, le 11/02/2020 à 10:16

Bonjour,

Etes-vous adhérent à cette association ou non?

Si oui, vous adressez une LR/AR au Président lui demandeur de vous fournir sous huitaine les statuts de l'association ainsi que le réglement intérieur, faute de quoi vous demanderez à la justice de vous les fournir.

Par nihilscio, le 11/02/2020 à 12:00

Bonjour,

Les statuts des associations déclarées sont déposés aux greffes des associations des préfectures. Il est possible d'en obtenir copie pour le prix maximal de 0,18 € par page.

Par yiyi, le 26/02/2020 à 19:54

Bonjour

je n'arrive pas non plus à obtenir les statuts de l'association dans laquelle je voudrais entrer : puis je ausssi les obtenir au greffe des associations de la prefecture, m^me si je ne suis pas adhérent ?

merci

yiyi

Par amajuris, le 26/02/2020 à 20:16

bonjour,

vous devez vous adresser au service des associations de votre préfecture si cette association a été déclarée en préfecture.

salutations

Par Tisuisse, le 27/02/2020 à 06:44

Bonjour Yiyi,

Mais ce ne sera pas gratuit, il faudra payer pour ça.

Par morobar, le 27/02/2020 à 07:17

Bonjour,

[quote]

m^me si je ne suis pas adhérent?

[/quote]

La liste ou le nom des adhérents ne sont pas déposés en Préfecture.